

CREPS de Dinard – Bretagne

BPJEPS

Techniques de l'information et de la communication

2003/2004

auto-évaluation



Ce livret appartient à :

Ce livret d'auto-évaluation est strictement personnel

BPJEPS

Techniques de l'information et de la communication

Auto-évaluation

Ce livret d'auto-évaluation est strictement personnel

Il doit vous permettre de faire un « état des lieux » de votre expérience et de vos compétences

Il doit vous permettre d'identifier vos acquis et les points sur lesquels vous allez devoir vous investir

Il va vous permettre de construire votre parcours de formation en centre et dans les lieux de l'alternance

Il va vous permettre de construire le bilan de votre formation (le parcours que vous avez effectué, ce qui reste à acquérir...)

Mode d'emploi

- Vous cochez¹ les smileys qui correspondent à votre auto-évaluation
- Exemple
 - ☺ je pense être capable de...
 - ☹ je ne pense pas aujourd'hui être capable de...
- Vous pouvez ne pas savoir si vous avez ou pas les compétences dans certains de ces domaines
- Cette auto-évaluation devra être tenue à jour (la formation vous permettra d'acquérir des compétences au fur et à mesure)
- A la dernière page de votre livret d'auto-évaluation, vous pouvez indiquer ce qui vous paraît être votre (ou vos) priorité(s), c'est-à-dire les aspects sur lesquels il vous faudra vous investir particulièrement)

Bon courage ☺

¹ ou vous insérez ce texte sur votre ordinateur pour pouvoir le mettre à jour facilement

UC1

Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

1.1 Etre capable de communiquer oralement avec ses interlocuteurs

- ☺ ☹ 1.1.1 Etre capable d'accueillir les différents publics
- ☺ ☹ 1.1.2 Etre capable de transmettre des informations
- ☺ ☹ 1.1.3 Etre capable d'assurer une présentation
- ☺ ☹ 1.1.5 Etre capable de prendre en compte l'expression de ses interlocuteurs
- ☺ ☹ 1.1.5 Etre capable d'argumenter ses propos

1.2 Etre capable de produire les différents écrits de la vie professionnelle

- ☺ ☹ 1.2.1 Etre capable de rédiger des écrits techniques, pédagogiques et/ou administratifs
- ☺ ☹ 1.2.2 Etre capable de réaliser des documents élémentaires d'information et de communication

1.3 Etre capable d'utiliser les technologies de l'information et de la communication dans les situations courantes de la vie professionnelle

- ☺ ☹ 1.3.1 Etre capable d'utiliser les outils bureautiques
- ☺ ☹ 1.3.2 Etre capable d'utiliser des supports multimédias
- ☺ ☹ 1.3.3 Etre capable de communiquer à distance

1.4 Etre capable de constituer une documentation sur un thème de la vie professionnelle

- ☺ ☹ 1.4.1 Etre capable d'exploiter différentes sources documentaires
- ☺ ☹ 1.4.2 Etre capable d'organiser les informations recueillies
- ☺ ☹ 1.4.3 Etre capable d'actualiser ses données

UC2

EC² de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.

2.1 EC d'analyser les différents publics dans leur environnement :

- ☺ ☹ 2.1.1 EC d'identifier les caractéristiques des publics (âge, sexe, caractéristiques sociales et culturelles)
- ☺ ☹ 2.1.2 EC de repérer les attentes et les motivations des publics
- ☺ ☹ 2.1.3 EC d'adapter son attitude et son action en fonction du public.

2.2 EC de choisir des démarches adaptées aux différents publics :

- ☺ ☹ 2.2.1 EC de sélectionner des modes de relation adaptés à chaque public
- ☺ ☹ 2.2.2 EC de prendre en compte les besoins particuliers de différents publics
- ☺ ☹ 2.2.3 EC de veiller à l'intégrité physique et morale des publics
- ☺ ☹ 2.3.3 EC de réguler la violence entre les mineurs.

² EC : être capable

UC 3

EC de préparer un projet ainsi que son évaluation.

3.1 EC d'identifier les ressources et les contraintes :

- ☺ ☹ 3.1.1 EC de repérer les contraintes
- ☺ ☹ 3.1.2 EC d'identifier les ressources et les partenaires
- ☺ ☹ 3.1.3 EC d'appréhender les incidences du projet dans l'environnement.

3.2 EC de définir les objectifs du projet d'animation :

- ☺ ☹ 3.2.1 EC de situer le projet d'animation dans son environnement
- ☺ ☹ 3.2.2 EC de préciser la finalité
- ☺ ☹ 3.2.3 EC de formuler les objectifs.

3.3 EC d'élaborer un plan d'action :

- ☺ ☹ 3.3.1 EC d'organiser le déroulement général du projet
- ☺ ☹ 3.3.2 EC de planifier les étapes de réalisation
- ☺ ☹ 3.3.3 EC de vérifier la disponibilité des moyens nécessaires à la conduite du projet
- ☺ ☹ 3.3.4 EC de prévoir des solutions de remplacement
- ☺ ☹ 3.3.5 EC de préparer la promotion du projet.

3.4 EC de préparer l'évaluation du projet :

- ☺ ☹ 3.4.1 EC de choisir des modalités et des outils d'évaluation
- ☺ ☹ 3.4.2 EC de se doter de repères et d'indicateurs opérationnels
- ☺ ☹ 3.4.3 EC de proposer une grille d'évaluation.

UC 4

EC de participer au fonctionnement de la structure.

4.1 EC de contribuer au fonctionnement de la structure :

- ☺ ☹ 4.1.1 EC d'identifier les rôles, statuts et fonctions de chacun
- ☺ ☹ 4.1.2 EC de s'intégrer à une équipe de travail
- ☺ ☹ 4.1.3 EC de participer à des réunions internes et externes
- ☺ ☹ 4.1.4 EC de prendre en compte les obligations légales et de sécurité
- ☺ ☹ 4.1.5 EC de présenter le bilan de ses activités.

4.2 EC de participer à l'organisation des activités de la structure :

- ☺ ☹ 4.2.1 EC de contribuer à la programmation des activités
- ☺ ☹ 4.2.2 EC de gérer le matériel et l'utilisation des équipements
- ☺ ☹ 4.2.3 EC d'adapter son activité à l'organisation de sa structure.

UC 5

EC de préparer une action d'animation utilisant les techniques de l'information et de la communication.

5.1 EC de préparer une action :

- ☺ ☹ 5.1.1 EC de préparer une intervention à caractère culturel concernant les techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 5.1.2 EC de préparer un programme d'initiation vers l'autonomie correspondant aux attendus de l'attestation du passeport pour l'Internet et le multimédia
- ☺ ☹ 5.1.3 EC de préparer une séance d'initiation à l'utilisation du traitement de texte, extraite d'un cycle d'initiation, pour un public particulier
- ☺ ☹ 5.1.4 EC de préparer une animation au moyen de mises en situation utilisant Internet.

5.2 EC de prendre en compte le public concerné par l'action :

- ☺ ☹ 5.2.1 EC de faire émerger les attentes des usagers concernant les techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 5.2.2 EC d'accompagner les usagers dans la préparation du projet de site Internet
- ☺ ☹ 5.2.3 EC d'identifier le niveau de pratique du public concerné
- ☺ ☹ 5.2.4 EC de fixer des objectifs adaptés au niveau des usagers
- ☺ ☹ 5.2.5 EC d'évaluer la motivation du public concerné.

5.3 EC d'organiser une action en tenant compte des règles :

- ☺ ☹ 5.3.1 EC de prendre en compte les contraintes réglementaires concernant l'action d'animation en matière de techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 5.3.2 EC de prendre en compte les contraintes techniques
- ☺ ☹ 5.3.3 EC d'aménager les zones de travail.

5.4 EC de définir les critères d'évaluation de son action :

- ☺ ☹ 5.4.1 EC de construire une grille d'observation
- ☺ ☹ 5.4.2 EC de construire une grille d'évaluation de son action
- ☺ ☹ 5.4.3 EC de définir les critères de réussite ou d'échec.

UC 6

EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'un projet utilisant les techniques de l'information et de la communication.

6.1 EC de veiller au développement de l'autonomie des publics :

- ☺ ☹ 6.1.1 EC d'observer les publics en situation
- ☺ ☹ 6.1.2 EC de favoriser l'auto-évaluation des publics
- ☺ ☹ 6.1.3 EC de faire appréhender au public les règles techniques
- ☺ ☹ 6.1.4 EC d'intégrer les nouveaux arrivants dans un groupe d'usagers.

6.2 EC d'adapter son action :

- ☺ ☹ 6.2.1 EC d'adapter les méthodes pédagogiques au contexte humain et au milieu
- ☺ ☹ 6.2.2 EC d'ajuster son action en cours de séance en fonction des écarts constatés
- ☺ ☹ 6.2.3 EC d'intervenir pour préserver la sécurité des publics.

6.3 EC de faire découvrir les enjeux des règles et leur sens :

- ☺ ☹ 6.3.1 EC de faire respecter les règles de sécurité au cours de l'activité
- ☺ ☹ 6.3.2 EC de veiller au respect des règles techniques

- ☺ ☹ 6.3.3 EC de veiller au respect de l'éthique de l'utilisation de l'Internet
- ☺ ☹ 6.3.4 EC de prévenir les comportements à risques dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 6.3.5 EC de faire preuve d'autorité.

6.4 EC d'agir en cas de situation conflictuelle ou de maltraitance :

- ☺ ☹ 6.4.1 EC de repérer les cas de maltraitance de mineurs et d'agir en conséquence
- ☺ ☹ 6.4.2 EC de prendre en compte la parole d'un enfant
- ☺ ☹ 6.4.3 EC de prévenir les situations conflictuelles
- ☺ ☹ 6.4.4 EC de favoriser l'écoute réciproque
- ☺ ☹ 6.4.5 EC de gérer les conflits
- ☺ ☹ 6.4.6 EC de réguler le fonctionnement du groupe.

UC 7

EC de mobiliser les compétences nécessaires à la conduite des activités professionnelles.

7.1 EC de mobiliser les connaissances générales nécessaires :

- ☺ ☹ 7.1.1 EC de mobiliser les connaissances de base dans le domaine de la pédagogie appliquée aux techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 7.1.2 EC de rappeler les connaissances scientifiques nécessaires, dans les domaines des techniques de l'information et de la communication et du multimédia
- ☺ ☹ 7.1.3 EC d'énumérer les principales dispositions légales en matière de protection des pratiquants et des tiers.

7.2 EC de mobiliser les connaissances humaines :

- ☺ ☹ 7.2.1 EC de citer les connaissances en sciences humaines nécessaires à la conduite des activités de communication et d'information
- ☺ ☹ 7.2.2 EC de mobiliser les connaissances de base des processus d'apprentissage adaptés aux activités de communication et d'information.

7.3 EC de mobiliser les connaissances professionnelles en situation :

- ☺ ☹ 7.3.1 EC de rappeler les connaissances professionnelles relatives à l'encadrement des mineurs
- ☺ ☹ 7.3.2 EC de s'auto-former sur de nouveaux produits d'information et de communication
- ☺ ☹ 7.3.3 EC de rappeler les obligations en matière de respect de la loi informatique et liberté
- ☺ ☹ 7.3.4 EC de rappeler les obligations en matière de respect du droit de la communication et de la publication.

UC 8

EC de conduire une action éducative utilisant les techniques de l'information et de la communication.

8.1 EC maîtriser les bases de la pédagogie nécessaires pour initier aux techniques de l'information et de la communication :

- ☺ ☹ 8.1.1 EC d'initier aux techniques de l'information et de la communication
- ☺ ☹ 8.1.2 EC d'initier aux fondamentaux des logiciels courants
- ☺ ☹ 8.1.3 EC de créer des actions d'animation permettant aux publics de se familiariser avec l'utilisation des outils d'information et de communication.

8.2 EC d'éduquer aux règles :

- ☺ ☹ 8.2.1 EC de créer des situations d'apprentissage permettant aux usagers de s'approprier les fonctionnalités de l'informatique
- ☺ ☹ 8.2.2 EC d'expliquer les règles éthiques et leurs fondements.

8.3 EC de faire progresser :

- ☺ ☹ 8.3.1 EC de réaliser des séances d'approfondissement collectif
- ☺ ☹ 8.3.2 EC d'observer les différents comportements des usagers en action afin de proposer des réponses adaptées
- ☺ ☹ 8.3.3 EC de proposer des parcours de perfectionnement individuels
- ☺ ☹ 8.3.4 EC de développer l'esprit critique dans l'usage des techniques de l'information et de la communication.

8.4 EC d'évaluer son action :

- ☺ ☹ 8.4.1 EC d'évaluer la progression du public en fonction des objectifs
- ☺ ☹ 8.4.2 EC d'utiliser des outils d'évaluation
- ☺ ☹ 8.4.3 EC de réorienter son action
- ☺ ☹ 8.4.4 EC d'explicitier ses choix et sa démarche.

UC 9

EC de maîtriser les logiciels et le matériel informatique utilisant les techniques de l'information et de la communication.

9.1 EC de maîtriser les outils techniques :

- ☺ ☹ 9.1.1 EC de maîtriser la logique de fonctionnement des produits usuels dans les domaines du traitement du son du texte de l'image et de leur diffusion (site Internet cédérom)
- ☺ ☹ 9.1.2 EC de réaliser un site Internet
- ☺ ☹ 9.1.3 EC de s'adapter à un nouveau produit.

9.2 EC de maîtriser les gestes ou conduites professionnelles liées à l'exercice du métier :

- ☺ ☹ 9.2.1 EC d'assurer la maintenance de premier niveau et la mise à jour de son matériel informatique
- ☺ ☹ 9.2.2 EC de prendre en compte les risques pour le matériel
- ☺ ☹ 9.2.3 EC de choisir le produit le plus adapté.

9.3 EC d'explicitier les techniques utilisées :

- ☺ ☹ 9.3.1 EC d'analyser le comportement d'un public en situation d'apprentissage
- ☺ ☹ 9.3.2 EC de proposer des solutions techniques pour répondre aux difficultés repérées
- ☺ ☹ 9.3.3 EC de théoriser sa pratique.

UC 10 - adaptation à l'emploi.
**EC d'utiliser les outils de la vidéo numérique pour accompagner les activités
d'expression et de création de différents publics**

10.1 EC d'utiliser les outils techniques

- ☺ ☹ 10.1.1 EC d'utiliser le matériel numérique de prise de vue et ses accessoires (camescope, prise de son, pied, éclairage, connectique...)
- ☺ ☹ 10.1.2 EC d'utiliser une station de montage numérique avec les logiciels correspondants
- ☺ ☹ 10.1.3 EC d'utiliser le matériel de diffusion (vidéoprojecteur, sonorisation)
- ☺ ☹ 10.1.4 EC de gérer le parc de matériel et d'assurer une veille technologique

10.2 EC d'exploiter les langages et les codes cinématographique et audiovisuel

- ☺ ☹ 10.2.1 EC de conduire des animations permettant au public d'utiliser ces langages et codes cinématographique et audiovisuel
- ☺ ☹ 10.2.2 EC d'organiser des séances de visionnement et de diffusion de documents audiovisuels et cinématographiques permettant au public de comprendre, de décoder et de se construire un avis critique

10.3 EC d'accompagner la réalisation d'une œuvre audiovisuelle en utilisant les compétences évoquées plus haut

- ☺ ☹ 10.3.1 EC de rappeler les règles correspondant au respect des réglementations touchant à l'audiovisuel
- ☺ ☹ 10.3.2 EC de se construire un réseau et de collaborer avec les professionnels (festivals de cinéma, salles de cinéma, entreprises de télévision, scénaristes, comédiens...)

**Vos priorités (les aspects sur lesquels il vous faudra vous investir particulièrement en
Centre de formation et/ou en alternance)**